NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201763 - Pelouses, landes et habitats rocheux des Gorges de la Loire

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201763

1.3 Appellation du site

Pelouses, landes et habitats rocheux des Gorges de la Loire

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

26/03/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019826132

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,25028°

Latitude : 45,43583°

2.2 Superficie totale

2496,1 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
42	Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
42031	CALOIRE
42042	CHAMBLES
42218	SAINT-ETIENNE
42279	SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT
42262	SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS
42270	SAINT-PAUL-EN-CORNILLON
42316	UNIEUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 *Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis*		0,58 *(0,02 %)*		G	C	C	C	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,03 *(0 %)*		G	C	C	C	C
4030 *Landes sèches européennes*		46,25 *(1,85 %)*		G	C	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		70,84 *(2,83 %)*		G	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,28 *(0,01 %)*		M	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		22,49 *(0,9 %)*		G	C	C	C	C
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		4,15 *(0,17 %)*		G	C	C	B	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		12,69 *(0,51 %)*		G	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	3,01 *(0,12 %)*		P	D			
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		262 *(10,5 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		171,6 *(6,86 %)*		G	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	9,63 *(0,39 %)*		M	C	C	B	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	D			
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	P	D			
M	1324	*Myotis myotis*	w			i	P	P	D			
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	M	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	13		p	P			X		X	
I		*Maculinea arion*	20	20	i	P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	12 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	12 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N14 : Prairies ameliorées	2 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	34 %
N17 : Forêts de résineux	4 %
N19 : Forêts mixtes	20 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Les Gorges de la Loire constituent le dernier tronçon du fleuve Loire à travers les monts du Vivarais et du Velay, juste avant son débouché dans la plaine du Forez, où il prend une tout autre physionomie.
Le fond des gorges est depuis 1957 occupé par les eaux du barrage hydroélectrique de Grangent.

Vulnérabilité
: - Risque de fermeture des milieux ouverts, notamment les prairies sèches et les landes.
- Importante fréquentation du site.
- Risque de développement de l'urbanisation par extension des villes voisines.
- Menaces potentielles d'une exploitation forestière inadaptée sur certains secteurs physiquement exploitables.

4.2 Qualité et importance

La Loire a entaillé des gorges pittoresques aux versants abrupts.

La végétation des Gorges de la Loire est conditionnée par deux facteurs liés au sol (l'acidité du terrain et la friabilité de la roche) et par des facteurs climatiques dont le principal semble être la sécheresse estivale. La conjonction de ces facteurs intervient dans la présence d'une végétation méditerranéenne.
On trouve dans les parties basses et encaissées une végétation plus adaptée à une certaine fraîcheur.

Des compléments d'inventaires sont nécessaires pour certaines espèces, et notamment les Chiroptères en période d'hivernage et de reproduction.
Deux stations d'Azuré du Serpollet (Maculinea arion) sont actuellement recensées, avec une vingtaine d'individus observés.
Le Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) a été observé sur le site en 2002,2003 et 2010.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
M	E03	Décharges		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

- "Gestion forestière dans le site classé des gorges de la Loire" - Office National des Forêts - 47 pages - 2000
- "Gestion forestière dans le site classé des gorges de la Loire" - Office National des Forêts - 52 pages - 2001
- "Suivi des milieux et études faunistiques et floristiques des gorges de la Loire - phase 3" - Bureau d'étude CESAME - Ligue de Protection des Oiseaux - Société des Sciences Naturelles Loire Forez - 90 pages - 1999
- "Étude faunistique et floristique des Gorges de la Loire - Rapport final" - Bureau d'étude CESAME - 118 pages - 1995
- "Étude préalable au plan de gestion de la Réserve Naturelle Volontaire des Gorges de la Loire" - CPIE des monts du Pilat - Étude commandée par le service Urbanisme de la ville de Saint-Etienne - 37 pages - 2000.
- Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, WEBER N. et al., 2011 # Document d'objectifs des sites Natura 2000 SIC FR8201763 « Pelouses, landes et habitats rocheux des Gorges de la Loire » et ZPS FR8212014 « Gorges de la Loire », Direction Départementale des Territoires de la Loire, Saint-Etienne, 287 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	39 %
32	Site classé selon la loi de 1930	57 %
93	Réserve naturelle régionale	10 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Château et site de Cornillon	*	0%
31	Plateaux entre Velay et Forez bordant les gorges de la Loire	*	39%
32	Gorges de la Loire	*	57%
93	Gorges de la Loire	*	10%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SMAGL (Syndicat mixte d'aménagement des Gorges de la Loire)

Adresse : 13 rue d'Arcole 42000 St Etienne

Courriel : environnement@smagl.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201763
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523863/2011-document-d-objectifs-natura-2000-pelouses-landes-et-habitats-rocheux-des-gorges-de-la-loire-fr8

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Un premier document d'objectifs du site "Pelouses, landes et habitats rocheux des gorges de la Loire" a été validé par le Comité de pilotage du 8 juillet 2003.

Ce document a été actualisé. Ce document d'objectifs commun au site FR8201763 « Pelouses, landes et habitats rocheux des gorges de la Loire » et à la ZPS FR8212014 « Gorges de la Loire » a été validé par le Comité de pilotage du 29 avril 2011.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :
- Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.
- Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques.
- Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique.
- Améliorer la connaissance scientifique.
- Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :
- Document d'objectifs des sites FR8201763 et FR8212014 validé le 29 avril 2011.
- Classement du site au titre de la loi de 1930 pour partie (un site classé et deux sites inscrits).
- Mise en place d'un contrat "site et paysage" avec la Région Rhône-Alpes.
- Un plan de gestion pour la Réserve naturelle régionale des Gorges de la Loire.
- Poursuite des actions du Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) afin d'assurer la mise en valeur et la protection du site.